YQUELON INFOS

N°71 JANVIER 2024

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
QUIZ 4
COMMUNICATION 5
AFFAIRES SCOLAIRES 6
TRAVAUX ET URBANISME 9
ENVIRONNEMENT 13
VIE SOCIALE 14
VIE ASSOCIATIVE 15
VIE COMMUNALE 18
INTERCOMMUNALITÉ 24
YQUELON PRATIQUE 27

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication

Conception graphique : EP Graphisme
www.elisepichard.fr
contact@elisepichard.fr

Photographies :
Mairie d'Yquelon

Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

LE MOT DU MAIRE

Pour la 1ère fois de son histoire, notre commune franchit la barre des 1 200 habitants. La population légale totale retenue par l'INSEE pour 2024 s'établit exactement à 1 212 habitants. Yquelon continue d'accueillir de nouveaux habitants et je m'en réjouis. C'est le fruit d'une urbanisation maîtrisée, engagée sous les mandats précédents et qui a notamment donné naissance au nouveau quartier du Rond de Chêne. La livraison de 8 maisons par le bailleur social La Rance d'ici octobre prochain viendra utilement y compléter l'offre de logements. Je m'en réjouis parce que d'autres projets devraient s'engager en 2024 et contribuer à poursuivre ce développement harmonieux de notre commune.

Ce prochain achèvement de la ZAC va nous permettre de réaménager les rues périphériques de la Goélette et Saint-Pierre-et-Miquelon, en y intégrant les enjeux de sécurité des déplacements pour tous. Notre plan de mobilité prendra alors tout son sens avec une attention particulière aux mobilités douces. Ces travaux devraient s'engager en avril prochain et, malgré les nuisances de cet important chantier, j'espère que nous saurons tous y voir le résultat positif d'un aménagement de notre territoire communal, à la fois écologique et inclusif.

Notre responsabilité d'élus locaux est bien de « développer et préserver ». C'est de concilier ces deux ambitions, a priori contradictoires, qui constitue tout l'enjeu de nos mandats électoraux à l'heure actuelle. Offrir un cadre de vie apaisé et respectueux de l'environnement mais aussi les services attendus par les habitants s'inscrit dans cette démarche portée par l'équipe municipale et parfaitement mise en œuvre par nos agents. Inscrire le développement durable de notre commune dans l'ensemble des transitions qu'il nous appartient d'appréhender dès maintenant est un magnifique défi : nous nous attachons à le relever au sein de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer.

Je souhaite qu'ensemble nous puissions continuer de toujours privilégier le « bien-vivre » au sein de notre commune d'Yquelon : c'est le vœu que je vous propose de partager à l'aube de cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2024, qu'elle soit avant tout synonyme de belles journées, de satisfactions et de bonne humeur !

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

YQUELON MAIRIE

QUIZ

LES LIMITES DE LA COMMUNE D'YQUELON

1. Mon panneau se situe à l'entrée de la commune en venant de Donville-les-Bains : je suis la rue de...
2. Mon panneau se situe à l'entrée de la commune sur un axe commercial et commun avec Granville : je suis la route de...
3. Mon panneau se situe à l'entée de la commune en venant du Val : je suis la rue de...
4. Mon panneau se situe à l'entée de la commune le long de la voie ferrée près du cimetière : je suis la rue du...

2 POINTS PAR BONNE RÉPONSE

C'EST BEAU, MAIS C'EST OÙ ?

2 POINTS

RÉPONSES À LA PAGE 26

Nouveau !

Site internet de la commune

Scannez ici !

Depuis fin novembre 2023, le nouveau site internet de la mairie d'Yquelon est en ligne.
Plus moderne, nous l'avons souhaité clair, lisible, riche en informations et en illustrations, afin qu'il facilite vos recherches et vos démarches.
Nous remercions notre partenaire « **NAVIE** » pour sa collaboration de qualité dans la réalisation de ce nouveau projet.

De plus, nous vous demandons de bien noter la nouvelle adresse mail de la mairie :

contact@mairie-yquelon.fr

NAVIE
Marine LEVESQUE
contact@agencenavie.fr

Rentrée scolaire 2023-2024

Ecole Jean Moulin
RPI Longueville-Yquelon

Le 4 septembre 2023, 146 enfants ont pris le chemin de l'école.
Notre effectif se répartit sur 7 classes permettant d'avoir un enseignement encore plus à l'écoute des enfants avec une moyenne de 21 élèves par classe.

TPS/PS : Mme Cécile TISON : 23 élèves
PS/MS : Mme Sophie MALLEGOL : 20 élèves
GS/CP : Mme Valérie ELLOY : 20 élèves
CE1 : Mme Aurélie AMIOT : 20 élèves (site de Longueville)
CE2 : M. Johnny ACHER : 21 élèves (site de Longueville)
CM1 : Mme Marie-Anne LENOËL : 20 élèves
CM2 : M. Antony AMIOT : 22 élèves

L'équipe enseignante s'est renouvelée avec le départ à la retraite de la directrice Mme Nathalie SAJAN.
M. Antony AMIOT, déjà enseignant de l'école Jean Moulin, a accepté le poste de directeur.
Nous avons vu l'arrivée de M. Johnny ACHER qui enseigne à Longueville.

PRÉSENTATION

Antony AMIOT
NOUVEAU DIRECTEUR

« Bonjour, je m'appelle Antony AMIOT, je suis le nouveau directeur de l'école Jean Moulin du RPI Longueville-Yquelon. Je suis enseignant depuis 20 ans et suis arrivé sur le RPI il y a 15 ans pour faire tout d'abord un remplacement de congé maternité, avant de devenir complément de direction et de collègue travaillant à 75%. Depuis 6 ans, je suis titulaire à temps complet sur l'école, d'abord en charge des GS-CP pendant 3 ans puis des CM2 jusqu'à aujourd'hui.
Papa de 2 enfants, je suis marié (à une collègue de Longueville !).
Ma passion principale est le sport aussi bien dans la pratique que dans l'encadrement.
Devenu directeur de l'école suite au départ en retraite de Nathalie SAJAN, j'espère être à la hauteur de mes prédécesseurs. »

Johnny ACHER
NOUVEL ENSEIGNANT

« Je m'appelle Johnny ACHER. Je suis enseignant de la classe de CE2 de l'école Jean Moulin sur le site de Longueville. Je vis à Granville.
En dehors de l'école, je pratique le sport tout en aimant suivre les actualités sportives notamment autour du football.
Je m'intéresse également à l'astronomie et l'actualité scientifique en lien avec la Licence que j'ai obtenue, c'est-à-dire la Chimie et la Physique. »

AFFAIRES SCOLAIRES

Activités et PROJETS PÉDAGOGIQUES

Depuis la rentrée, les enfants ont déjà fait plusieurs activités :

• Un cycle natation (du 11 au 22 septembre pour les CE2, CM1 et CM2) a permis à tous les élèves de CM2 d'obtenir le « savoir nager ».

• Un cycle rugby, composé de 8 séances (CM1 et CM2), s'est déroulé entre le 28 septembre et le 10 octobre avec l'intervention des éducateurs du RC Granville et conclu positivement par un tournoi inter-écoles le 20 octobre.

• À l'Archipel, les GS/CP, CE1 et CE2 ont pu voir « Petite galerie du déclin ». Les autres élèves seront conviés à d'autres spectacles (en mars pour les CM1 et CM2 : « Et les sept nains » et en avril pour les TPS/PS et MS : « Panoramique 2 »).

• La projection d'un 1er film a eu lieu le 23 novembre 2023 dans le cadre du dispositif « École et Cinéma ».

• D'autres projets pédagogiques ont et vont compléter cette année scolaire bien remplie avec la participation aux affiches du carnaval, un cycle natation pour les MS, GS/CP et CE1, la pratique sportive (tennis, basket, cycle voile), une journée à Jersey (CM1 et CM2), 3 jours à la Villa Éole (GS/CP et CE1), et enfin une grande exposition à la salle de convivialité d'Yquelon avec la chorale des maternelles, les 27 et 28 juin.

CANTINE

Nicolas BRAIE, notre cuisinier, prépare, aux enfants, des produits faits maison, frais et bio, très appréciés avec une moyenne de 100 à 120 repas, chaque midi.

APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 14 octobre, l'Association de Parents d'Élèves de l'école a fait sa rentrée.

Après avoir fait un point sur la trésorerie, un nouveau bureau a été élu :

DE GAUCHE À DROITE :
Elodie LEROUXEL : vice-trésorière
Séverine BOUDANT : membre
Amandine BELLESSOR : présidente
Mélanie HERAUVILLE : membre
Alexandra HAVIN : trésorière
Pierre-Yves LEGALL : membre
Anne-Sophie AMATO : vice-présidente
Paul DUREL : secrétaire

Pour financer les projets éducatifs de l'année scolaire, l'APE met en place plusieurs animations : apéritif dînatoire, vente de calendriers, vente de gâteaux, grille de tombola...
N'hésitez pas à soutenir ces actions, en venant acheter une petite part de gâteau chaque vendredi du départ en vacances ou remplir une case sur une grille de tombola ...
L'Association des Parents d'Élèves met tout en œuvre pour que les élèves soient encore plus épanouis en profitant pleinement des activités proposées.

TRAVAUX ET URBANISME

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Pendant les vacances scolaires de l'été dernier, nos agents ont réaménagé la salle des maîtres et la bibliothèque, avec la création de nouvelles étagères. Les travaux de peinture de ces pièces et des toilettes ont été confiés à l'entreprise GUESNEY.

Ordinateurs et vidéoprojecteur ont également été renouvelés.

En 2024, d'autres travaux sont prévus : lasure extérieure, travaux de couverture, remplacement des dessous de toits en PVC.

L'ensemble des 80 lots est en cours d'achèvement et de nombreux habitants ont pris possession de leur maison.

Les aménagements de voiries de la seconde tranche, des espaces verts et des allées font actuellement l'objet des dernières définitions notamment concernant les espèces des végétaux et la nature des revêtements des allées piétonnes. Ces aménagements seront réalisés en 2024.

Compte tenu des dernières constructions encore en cours (HLM la Rance) et du projet AGAPEI, l'achèvement de la ZAC est programmé pour la fin 2024.

ROND DE CHÊNE
ZAC

! CLÔTURE !

Rappel aux propriétaires de la ZAC concernant les clôtures : le règlement du lotissement et le permis de construire définissent clairement le type et la nature des clôtures autorisées.
Toute modification doit donc, au préalable, faire l'objet d'une déclaration de travaux auprès de la mairie, qui si elle est acceptée, permet sa réalisation.
La conformité des clôtures sera vérifiée.

PLAN DE CIRCULATION & AMÉNAGEMENTS
CYCLES ET PIÉTONS

Les travaux d'aménagement de la rue de la Goélette avec une partie du Clos Costentin, de la rue Saint-Pierre-et-Miquelon et de la rue de l'Estran sont maintenant définis et les consultations auprès des entreprises ont été lancées. Le retour des offres est prévu fin janvier 2024, ce qui permettrait de démarrer les travaux en mars-avril et ce pour une durée de 7 mois environ.

Ainsi, avant la fin de l'année 2024, la rue de la Goélette, de la ZAC du Rond de Chêne jusqu'au bourg, comportera une bande piétonne différenciée de la chaussée. Cette bande permettra aussi de rejoindre la place du centre-bourg en passant par le Clos Costentin.
La rue Saint-Pierre-et-Miquelon comportera, elle aussi, une voie piétonne différenciée de la chaussée avec en plus un double sens cyclable. Ainsi, les cycles allant du bourg vers le pont de chemin de fer circuleront sur la chaussée avec les voitures, la vitesse sera limitée à 30 km/h. Et les cycles allant du pont vers le centre-bourg bénéficieront d'une piste cyclable.
La rue de l'Estran, quant à elle, va être aménagée pour y intégrer une voie verte dans le prolongement du chemin latéral qui longe la voie ferrée et ce jusqu'au passage à niveau de l'avenue de l'Europe. Ainsi, piétons et cyclistes pourront circuler ensemble sur cette voie verte.
Cet aménagement s'intègre dans le projet de mobilités cyclables de GTM (Granville Terre et Mer).

Par ailleurs, depuis le mois d'octobre, les panneaux de signalisation définissant le nouveau plan de circulation ont été installés de manière définitive.

Rue de la Goélette

Rue Saint-Pierre-et-Miquelon

Rue de l'Estran

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie suivants sont programmés :

- **L'élargissement de la partie haute de la rue du Pas**, qui facilitera la circulation des véhicules débouchant de la rue du Petit Bois ou des maisons limitrophes.

- **La réfection totale du revêtement de l'impasse des Sapins.**

ÉGLISE
Saint-Pair

Les travaux de rénovation de notre église touchent à leur fin. En effet, les deux retables (grands tableaux) de la nef ont été démontés et sont actuellement traités par l'entreprise d'ébénisterie LEBOISNE pour refaire la partie bois. Ils seront ensuite confiés à la société ARTHEMA pour restaurer les dorures et la peinture.
La statue Sainte-Catherine va être restaurée par un atelier de la région granvillaise.
La sonorisation de l'église a été complétée par deux enceintes situées dans la nef et le remplacement du micro du pupitre.

Tempête

Les tempêtes de l'automne ont contraint à interdire l'accès au public du Petit Bois jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons évidentes de sécurité.

DÉPÔTS SAUVAGES

Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. Cette incivilité récurrente oblige les agents du service technique à intervenir en marge de leurs missions habituelles.
Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés s'est déroulé le dimanche 12 novembre à la salle de convivialité en présence de Stéphane SORRE et des élus. Environ 120 personnes ont pu apprécier cette journée festive et animée au cours de laquelle les doyens du jour, M. Marcel SORRE 92 ans, et Mme Marie-Thérèse ROQUET 89 ans, ont été mis à l'honneur.

MUTUELLE COMMUNALE

La commune d'Yquelon a choisi pour vous MBA Mutuelle !

Depuis le 01 octobre 2021, votre commune a choisi MBA Mutuelle pour vous proposer des offres en complémentaire santé qui s'adaptent aux besoins et au budget de chacun d'entre vous.

Sans limite d'âge, de ressources financières, sans questionnaire de santé, quelle que soit votre situation familiale ou professionnelle, la seule condition pour pouvoir bénéficier de cette mutuelle communale est de résider à Yquelon. Cette dernière présente plusieurs avantages, les tarifs étant mutualisés, chaque habitant peut bénéficier d'une complémentaire santé adaptée, à prix avantageux.

Nadège BALIDAS, conseillère MBA Mutuelle, vous renseigne par téléphone au 07 70 20 85 56 ou au sein de votre agence de proximité au 17 rue du pot d'étain à Avranches.

Vous souhaitez d'avantage d'informations sur nos offres santé ?

Nadège BALIDAS, conseillère MBA Mutuelle
Tel : 02 99 29 66 00 - 07 70 20 85 56
Mail : nadege.balidas@mbamutuelle.com
En agence : 17 rue du pot d'étain - 50300 AVRANCHES

JARDINS PARTAGÉS

C'est le 16 septembre 2023 que les membres de l'association des Jardins de la Lucerie se sont réunis afin de partager un moment convivial et déguster une production « ultra locale » !

LISTE DES associations

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Livio NABAB
comitedesfetesyquelon@gmail.com

AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE
PRÉSIDENT
M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE
PRÉSIDENT
M. Jean-Louis STASSIN
contact@alenviedecrire.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Amandine BELLESSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Bernard DEBOISLOREY
mairie.yquelon@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES
PRÉSIDENTE
Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRÉSIDENT
M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

LES JARDINS DE LA LUCERIE
PRÉSIDENT
M. Eric BOUCHARD
eric.bouchard0404@orange.fr
06 85 97 03 59

LA DÉTENTE YQUELONNAISE
PRÉSIDENTE
Mme Pascaline JACOMME
pjacomme@gmail.com

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
PRÉSIDENTE (Section de la Manche)
Mme Heidrun AUMONT
h.aumont2@netcourrier.com

L'amicale Yquelonnaise DU 3ÈME ÂGE

Nous rappelons que les adhérents de « l'Amicale Yquelonnaise du 3ème âge » se réunissent les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois (sauf en juillet et août) pour un après-midi jeux (belote, tarot, scrabble ...) ou une petite marche, si le temps le permet, avec un goûter servi en milieu d'après-midi.
Les anniversaires sont fêtés en fin de chaque trimestre.
Au cours du dernier trimestre, une sortie a été organisée pour un repas spectacle au Cabaret Moustache et le traditionnel repas de Noël, qui a eu lieu le 12 décembre, a réuni 106 personnes.

Pour le 1er semestre 2024 sont déjà prévus :

- La galette des rois, le 11 janvier
- L'Assemblée Générale suivie d'un repas, le 12 mars
- Un concours de belote
- Une sortie à la journée (date et lieu non définis)

Les membres du bureau seraient heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Les adhésions sont encaissées au début de chaque année. Cependant il est possible d'adhérer en cours d'année. N'hésitez pas à les contacter pour sortir de l'isolement, de l'inactivité et ou tout simplement rencontrer d'autres Yquelonnais.

Vos suggestions pour de nouvelles activités seront les bienvenues.

Pour tout contact : Monsieur PICOT (Président de l'Association) au 07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE

PARTICIPER À UN ATELIER D'ÉCRITURE

Et si vous participiez à un atelier d'écriture ? Un atelier d'écriture permet d'écrire des textes à partir de consignes d'écriture ludiques et stimulantes, de jouer avec les mots, de sortir de sa solitude d'écrivant, de lire ses textes à voix haute, d'écouter ceux des autres, d'expérimenter de nouvelles veines d'écriture.
A partir du vendredi 1er mars 2024, deux ateliers hebdomadaires débuteront tous les vendredis à la mairie d'Yquelon (salle du 1er étage) l'un de 10h à 13h, et l'autre, de 19h à 22h, jusqu'en juin.
Des séances « Découverte » gratuites permettront de se familiariser avec l'atelier d'écriture.
Les séances « Découverte » (d'une durée de 1h30) auront lieu à la mairie d'Yquelon : les vendredis 16 et 23 février 2024 de 10h à 11h30, ou de 11h30 à 13h, et le même jour de 19h à 20h30 ou de 20h30 à 22h.
Pour s'y inscrire, il suffit d'envoyer un mail à l'association « À l'en(vie) d'écrire », en précisant le créneau horaire « Découverte » choisi.

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Association Loi 1901
« À l'en(vie) d'écrire »

Contact : Jean-Christophe CAMUS,
06.78.65.66.43.,
animateur d'ateliers d'écriture
depuis 20 ans, formé à l'Aleph Ecriture
et aux Ateliers Elisabeth Bing à Paris
Mail : contact@alenviedecrire.fr
Internet : www.alenviedecrire.fr

THÉÂTRE « ENTRE SCÈNE ET MER »

Comité des Fêtes Yquelon

Début décembre 2023, environ 1300 spectateurs ont découvert ou redécouvert la pièce écrite par Jean-Luc TABARD, « La Truite aux Amandes », créée il y a déjà une dizaine d'années par la troupe « Entre Scène et Mer ». À la suite des 6 représentations, des dons ont été faits aux associations suivantes : « Téléthon », « Le Sourire de Juliette » et « Manche Leucémie ».

L'Assemblée Générale du Comité des fêtes s'est tenue le 6 janvier 2024.

La course cycliste d'Yquelon et le vide-greniers sont prévus respectivement les 17 mars et 30 juin 2024.

Pierre CHAIGNEAU

Figure incontournable et pilier de la vie yquelonnaise, Pierre CHAIGNEAU fut très investi au sein de la commune tant sur le plan municipal qu'associatif :

- 36 ans comme conseiller municipal de 1965 à 2001.
- 40 ans comme président du club du 3ème âge qu'il a créé en 1977. Pour son action, il a reçu le diplôme d'honneur de la Fédération Départementale des Personnes Âgées.
- 30 ans comme président du Comité des Fêtes qu'il a créé en 1978.
- Sans oublier de nombreuses années comme trésorier des anciens combattants.

Pierre nous a quittés le samedi 2 septembre 2023, à l'âge de 91 ans.

Visite du SOUS-PRÉFET

Le 10 octobre 2023, M. Pierre CHAULEUR, sous-préfet d'Avranches, est venu rencontrer les élus et visiter l'école Jean Moulin d'Yquelon.

SALLE DE CONVIVIALITÉ

10 ans !

Le 20 octobre 2023, s'est déroulée la soirée des 10 ans de la salle de convivialité d'Yquelon.
Stéphane SORRE, maire, et les élus ont souhaité inviter les associations de la commune afin de partager cette manifestation animée par le groupe HOT BIDULE CLUB autour d'un buffet servi par LA MOUETTE GOURMANDE.

Un diaporama et les interventions de Stéphane SORRE, Chantal TABARD, adjointe et maire en 2014, Stéphane PIGEON, architecte et Hélène BOUNIOL, chargée d'opérations, ont rappelé l'historique du projet, tout en se félicitant de la réussite et la qualité de cet équipement.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée à Yquelon a vu Jean-Pierre JAMAUX recevoir la médaille de l'UNC des mains de Daniel DOLLEY, président de l'association des anciens combattants, et ce pour 5 années de porte-drapeau.

La traditionnelle cérémonie mutualisée a été organisée à Donville-les-Bains avec la participation des enfants, de l'Harmonie du Cap Lihou, et en présence du secrétaire général de la sous-préfecture d'Avranches, des maires de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Yquelon et des conseillers départementaux.

À l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux (1873-1897), célébré en association avec l'UNESCO, une plaque mémorielle a été inaugurée à Yquelon, le 15 décembre dernier, dans le cadre d'un parcours dans les clochers de nos communes. Les élus et habitants attachés à leur église ont accompagné Stéphane SORRE, maire, le Père Régis ROLET, curé et Bernard DEBOISLOREY, président de l'association de Protection et mise en valeur de l'église d'Yquelon.

PARCOURS DANS LES CLOCHERS

Crèche DE NOËL

Réalisée par Agnès SORRE, Micheline et Bernard HAMELIN

Avec la chorale **Pom Pomm' Pomme Pommes** de Bréhal dirigée par Ludovic BUNEL

Concert DE NOËL

17 décembre 2023

Marché DE NOËL

VOEUX de l'Équipe Municipale

À l'occasion des vœux de l'équipe municipale, le 5 janvier 2024, à la salle de convivialité, Sonia DELANGLE a été récompensée pour 20 ans au service de la commune. Béatrice GOSSELIN, sénatrice de la Manche, lui a remis la médaille d'honneur du travail. La soirée était animée par le groupe « LA MAFIA NORMANDE » en présence des DEMOISELLES DE GRANVILLE TERRE ET MER.

La Communauté de Communes agit dans tous ses domaines de compétences pour engager le territoire dans les transitions d'aujourd'hui et de demain.

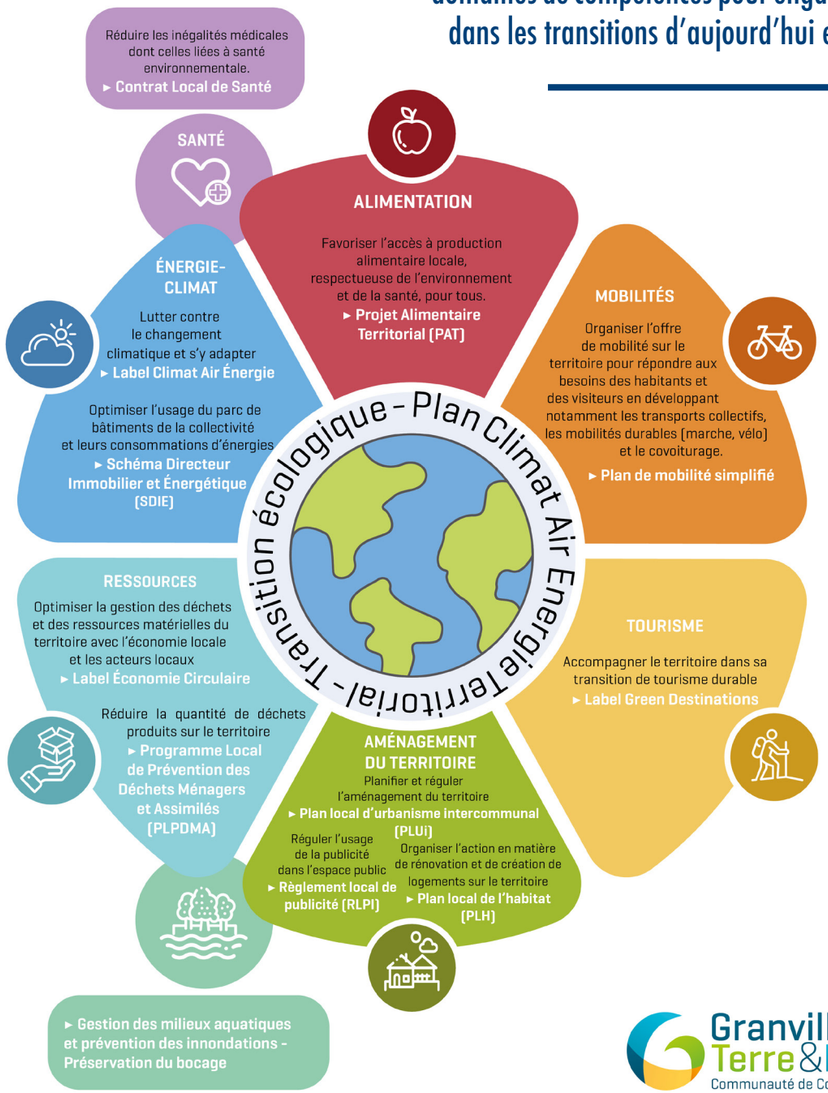

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Maison du Carnaval

Le samedi 16 décembre 2023 a été posée la première pierre de la Maison du Carnaval, à Yquelon, en présence des élus et des carnavaliers. Le bâtiment sera à la fois technique et culturel. Ce projet, porté par Granville Terre et Mer, devrait être livré en septembre 2024.

Il est soutenu par les partenaires publics : l'État, la Région Normandie, le Département de La Manche et la ville de Granville. Il est estimé à 1 340 467 € HT (hors achat et installation des panneaux photovoltaïques).

QUELQUES CHIFFRES...

Surface totale : 1050 m² dont :

- 216 m² de locaux utiles (bureau, salle de réunion, atelier de création, sanitaires, couloir et local à confettis).
- 834 m² de hangar dont 100 m² de stockage, des sanitaires, et 715 m² d'espace de conception des chars.

Quelques brèves de... GTM

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « GTM NAUTISME »

Dotée d'un capital social de 198 800 €, cette société compte 23 actionnaires, exclusivement publics, dont la Communauté de Communes GTM, le Département de la Manche et des communes du territoire intercommunal. Elle a pour objet, à compter du 1er janvier 2024, de développer la pratique de la voile et du nautisme en général, sur tout le littoral de Granville Terre & Mer, avec une coordination renforcée des activités de l'ensemble des bases nautiques. Catherine HERSENT a été élue à l'unanimité présidente directrice générale de cette SPL. La commune d'Yquelon a choisi de souscrire au capital à hauteur de 1 150 € et Philippe PICHARD représente la commune au sein de l'assemblée spéciale des petits actionnaires. Stéphane SORRE siège au conseil d'administration de la SPL en qualité de président de GTM.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Les élus communautaires ont arrêté un projet de RLPI soucieux de protéger l'environnement paysager et d'éviter l'excès de pollutions visuelles depuis l'espace public. Ce projet vise notamment à préserver les zones résidentielles. Une enquête publique d'une durée de 1 mois sera organisée au 1er semestre 2024 avant que ce nouveau règlement des dispositifs publicitaires extérieurs ne soit à nouveau soumis au vote du conseil communautaire d'ici l'été prochain.

AGENDA 2024

CONFÉRENCES Santé & Parentalité

Dates	Titre	Conférencier	Lieu
Mardi 09 janvier 20h	Les infections sexuellement transmissibles, quelles questions soulèvent-elles chez les parents ?	Docteur Emmanuel PIEDNOIR Infectiologue	Saint-Pair Salle Michel FRABOULET
Mardi 06 Février 17h30	La chirurgie orthopédique au cœur des enjeux fonctionnels pour la personne âgée.	Docteur Jacky BONNAN Orthopédiste	Saint-Planchers Maison des associations
Jeudi 22 Février 15h Mardi 12 Mars 20h	« La promesse de l'aidant » Ciné débat	Edouard CARRION : scénariste-réalisateur du film : « La promesse de l'aidant ».	La Haye Pesnel Espace du Bocage Cinéma le Select Granville
Mardi 9 Avril 20h	Les perturbateurs endocriniens : polluants environnementaux d'aujourd'hui, fléaux pour la santé de demain ?".	Professeur Pascal VAUDIN Enseignant chercheur en physiologie à l'université de Tours	Granville Amphithéâtre du lycée Julliot De La Morandière
Mardi 14 Mai 20h	Les gestes qui sauvent : mise en situation.	Sapeurs-pompiers de Granville	Folligny Salle des Fêtes
Mardi 11 Juin 20h	Bien dormir, pour bien grandir, et bien apprendre.	Docteur Maelenn LE ROUZIC Médecin PMI Julie POTIER Sophrologue	Yquelon Salle de convivialité
Mardi 10 Septembre 20h	Bronchite et asthme chez l'enfant.	Docteur Yves LEMENNAIS Pneumologue	Donville Salle du conseil municipal
Mardi 8 Octobre 20h	Les troubles du comportement alimentaire.	Docteur Adeline IMBAUD Psychiatre du CH de l'ESTRAN spécialiste des troubles alimentaires	Jullouville Salle des Mielles
Mardi 12 Novembre 20h	Prévention et protection des enfants en danger ou en risque de l'être, que faire ?	Equipe de la Cellule de Recueil et de Traitement des Informations préoccupantes de Saint-Lô Le responsable de territoire de solidarité Granvillais	Granville Salle de Hérel
Mardi 10 Décembre 20h	Les prises en charge innovantes dans le traitement du cancer	Docteur Anne-Sophie BRAVARD Pneumologue Oncologue au CHAG	Granville Salle de Hérel

QUIZ

LES LIMITES DE LA COMMUNE D'YQUELON

1/ Normandie (2 points)
2/ Villedieu (2 points)
3/ La Goélette (2 points)
4/ Conillot (2 points)

C'EST BEAU MAIS C'EST OÙ ?

La Mairie d'Yquelon ! (2 points)

TOTAL = 10 POINTS

NOTE SUR 10 POINTS :

Si vous n'avez pas la moyenne, c'est que vous n'avez pas dépassé vos limites !

LES RÉPONSES

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :
Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie :
Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre. Les sacs poubelle ne sont plus fournis par la commune.
Téléphone : 02 33 91 92 60

Les dépôts sauvages et la loi :
Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :
Elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Allumage de feux interdit.

Permis de construire :
Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie dans le respect des documents transmis (permis de construire, consignes de hauteur, choix des matériaux).

ET AUSSI à Yquelon...

- Course cycliste : 17 mars 2024
- Festival Botanik'art : 18-19-20 mai 2024
- Vide-greniers : 30 juin 2024

YQUELON

MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON
Tél. 02 33 50 37 34
contact@mairie-yquelon.fr
www.mairie-yquelon.fr
Yquelon Infos

DU LUNDI AU VENDREDI
9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00

AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

Ne pas jeter sur la voie publique